



LETTRE D'INFORMATION CRISE SANITAIRE COVID 19 N° 3



Cette lettre est diffusée aux abonnés du bulletin municipal mensuel d'informations par internet, il n'y a pas de distribution dans les boîtes à lettres pendant le confinement. Aussi faites le savoir autour de vous. Pour ceux qui ne se seraient pas inscrits à la réception de notre bulletin mensuel par internet, transmettez leur cette newsletter et dites leurs qu'ils peuvent s'inscrire en envoyant un mail à contact@mesnardlabarotiere.fr.

Vous trouverez aussi le détail de toutes ces informations sur le site de la commune : <http://www.mesnard-la-barotiere.fr/>, n'hésitez pas à le consulter régulièrement, rubrique « actualités »

● **Fonctionnement de La mairie :**

La mairie va rouvrir au public, progressivement, à compter du lundi 11 Mai, 4 matinées par semaine. Les horaires d'ouverture seront :

- * Lundi : 9h00 – 12h00
- * Mardi : 9h00 – 12h00
- * Jeudi : 9h00 – 12h00
- * Vendredi : 9h00 – 12h00

Le secrétariat peut-être joint aussi au téléphone 02 51 66 02 74, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et par mail à mairie@mesnardlabarotiere.fr.

● **Arrêtés préfectoraux liés au COVID-19 et dé-confinement :**

A ce jour, les arrêtés préfectoraux ou gouvernementaux, notamment liés au dé-confinement, ne nous ont pas été communiqués. Ils feront l'objet d'une nouvelle communication de notre part, notamment à partir du 11 Mai.

● **Masques**

La communauté de communes du Pays des Herbiers, en lien avec le conseil départemental, doit fournir un masque par habitant de chaque commune. Sauf contretemps de dernière minute, encore possible, notre dotation doit nous être livrée entre ce jeudi et samedi soir.

Les conseillers municipaux, de l'actuel mandat prolongé et les nouveaux élus du 15 Mars, réunis, vont vous les déposer dans les boîtes à lettres entre le vendredi 8 Mai et le dimanche 10 Mai. Compte-tenu des dernières informations en notre possession et des arrivages pouvant être retardés, la distribution pourrait éventuellement s'étendre jusqu'au mardi 12 Mai.

Seuls les enfants de moins de 10 ans ne sont pas concernés par cette distribution. Ces masques sont en tissu lavable et sont réutilisables. Une notice d'entretien et d'utilisation sera jointe.

● Infos municipales :

Un conseil municipal, avec les membres dont le mandat a été prolongé, se réunira le lundi 25 Mai à 20h30 à la mairie, la séance ne pourra pas être publique.

Monsieur le Maire, accompagné de 2 ou 3 membres de l'association locale UNC, déposera, à l'occasion de la commémoration de l'armistice de 1945, une gerbe au monument aux morts le vendredi 8 Mai à 11h00, Cette cérémonie ne sera pas publique, la préfecture n'autorisant qu'un maximum de 5 personnes présentes.

● Ecole, centre périscolaire, restaurant scolaire :

Les élèves de l'école St Charles, sauf la petite et la moyenne section, reprendront le chemin de l'école progressivement à compter du jeudi 14 Mai : par moitié de classe 1 journée sur 2. La restauration pour ceux qui le souhaiteront pourra être assurée.

La préparation de cette reprise se fait en concertation entre l'école, Familles Rurales et les élus communaux. Les informations précises sont adressées aux parents par la direction de l'école et celle de Familles Rurales.

● Collèges – lycée, transports scolaires :

La région des Pays de Loire, nous informe que les transports scolaires ALEOP, vont reprendre aux horaires habituels pour les collèges le lundi 18 Mai. Le port du masque sera obligatoire dans le bus et des consignes sanitaires seront mises en place. La région fournira un masque aux élèves.

● La Tricherie :

Sous réserve d'informations contradictoires entre-temps, le lundi 11 Mai, l'accès aux sentiers autour du lac et à la forêt publique sera à nouveau autorisé. Il faudra bien-sûr respecter la distanciation d'un mètre entre piétons et de 10 mètres pour les coureurs à pied ou les cyclistes.

La plage reste fermée. La baignade et les activités nautiques sont interdites jusqu'à nouvel ordre. Pour l'instant la partie pique-nique reste aussi fermée.



Les jeux pour enfants resteront interdits, comme ceux des parcs du bourg, pour des raisons sanitaires.

La Pêche :

La Pêche est fermée depuis le début du confinement. Selon les informations du jour, qui restent à confirmer, elle serait à nouveau autorisée à compter du 11 Mai. En attendant des informations plus précises, vous pouvez consulter le site de l'association Pêche de la Tricherie : <http://pechelatrichierie.e-monsite.com/>

● Commerce - artisanat :

Reprise annoncée dès le 11 Mai ou les jours suivants :

- * Bigoudis' Pub, coiffure, téléphone : 02 51 66 00 46
- * Chimer' Ink, salon de tatouage, téléphone : 09 62 54 21 34.

● Bibliothèque :

La bibliothèque de Mesnard ne rouvrira pas le 11 Mai. Les services de la communauté de communes, compte-tenu des contraintes sanitaires, vont proposer un service par drive, mais seulement dans un premier temps à la bibliothèque des Herbiers, place d'Herbauges. Informations à suivre sur le site de la communauté.

● Evènements annulés :

- * La Fête de l'Ecole St Charles
- * Le tournoi de sixte de l'USMV Football
- * L'Ekiden Vendée et le feu d'artifice/ fête de la Tricherie

● Informations utiles diverses :

Le 11 Mai correspond à la date d'un dé-confinement progressif et il nous faudra rester vigilant et très prudent. D'ici là le mot d'ordre est « Restons chez nous ». Pour réussir le dé-confinement, il faudra rester très prudent et conserver les gestes barrières et la distanciation sociale ainsi que le port du masque lorsqu'il est préconisé et a fortiori s'il est obligatoire.

● Etat civil :

De mars à ce jour (parce que la vie ne s'arrête pas !)



Naissances :

- * Le 1^{er} mars : Louise BROCHOIRE, 2 Impasse des Pommiers, née à La Roche-sur-Yon
- * Le 5 mars : Ewen DOUTEAU, 1, les Ajoncs, né à La Roche-sur-Yon
- * Le 24 mars : Lydhélia NALLAMOUTOU A-POI, 24 rue des Herbiers, née à Cholet

Inhumations dans notre cimetière

- * Le 8 avril : Jeanne RONDEAU, domiciliée à EHPAD les Hirondelles de Beaurepaire, décédée le 6 avril à Beaurepaire .
- * Le 5 mai : Denise MORET née TESSIER, domiciliée à Les Sables d'Olonne, décédée le 30 avril à Les Sables d'Olonne